

Année  
2022 - 2023

---

FORMATION CONTINUE  
Programme



**Association de recherche en soins infirmiers**

**Siège social**

14, rue Sainte-Claire - 31500 Toulouse

**Adresse de correspondance**

BP 65054 - 31033 Toulouse Cedex 5

**DIRECCTE : W602000572**

Activité principale exercée code 8559A

**[www.asso-arsi.fr](http://www.asso-arsi.fr)**

Organisme habilité à proposer des actions de Développement professionnel continu (DPC), référencé Datadock et Certifié Qualiopi.

## PRÉSENTATION DE L'Arsi

L'Arsi est une association (loi 1901) sans but lucratif. Depuis 1983, elle propose une démarche de réflexion action au service de la recherche en soins infirmiers. L'association est enregistrée à l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC), référencée Datadock et certifiée Qualiopi. Elle s'adresse aux professionnels de santé et étudiants intéressés par la recherche en soins. Elle ne bénéficie d'aucun financement extérieur, l'Arsi est entièrement financée par ses fonds propres. Ceux-ci sont générés par les activités de l'association : adhésions, formations, séminaires, abonnement à la revue, ouvrages...

### Les objectifs de l'Arsi :

- Développer, soutenir, diffuser la recherche ;
- Former à la recherche ;
- Collaborer à la recherche en France, en Europe et au niveau international ;
- Participer au développement de la discipline sciences infirmières.

### Vous pouvez nous contacter :

- Par courriel via le site : [www.asso-arsi.fr](http://www.asso-arsi.fr)
- Par courrier à l'adresse ci-dessous :

Association de recherche en soins infirmiers - BP 65054 - 31033 TOULOUSE CEDEX 5

## OBJECTIFS DE FORMATION DE L'Arsi

Le projet de formation de l'Arsi repose sur deux axes. Le premier vise à donner aux professionnels de santé les outils indispensables au développement d'une posture scientifique nécessaire pour aborder le monde de la recherche et accéder à une meilleure connaissance des besoins de santé des populations, maîtriser la pratique pour améliorer la qualité des prestations professionnelles. La formation englobe l'enseignement des méthodes de recherche, l'élaboration de travaux et la rédaction d'articles. Le deuxième axe, davantage épistémologique, vise à éveiller ou conforter les infirmières dans leur positionnement disciplinaire à partir de l'histoire et des savoirs structurant les sciences infirmières. Ces orientations visent à favoriser le travail interprofessionnel ou interdisciplinaire.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les formations sont organisées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés avec l'analyse de pratiques professionnelles, la lecture d'articles, des jeux de rôle.

## ÉVALUATION

Toutes les formations font l'objet d'évaluations à plusieurs niveaux :

- Les participants sont évalués en début et en fin de formation
- La formation est évaluée par les participants, le commanditaire, le formateur ;
- Les évaluations des participants et celles du formateur sont transmises au commanditaire.

## LIEU

Toutes les formations se font en intra-établissement. L'Arsi s'organise pour rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association afin d'anticiper d'éventuels ajustements.

# Sommaire

- 
- 1 L'enseignement de l'histoire des soins infirmiers. p. 4
  - 2 L'enseignement des sciences infirmières. p. 5
  - 3 La recherche en soins dans l'exercice professionnel. p. 6
  - 4 L'accompagnement à la conception d'un projet de recherche. p. 7
  - 5 Les recherches qualitatives dans la pratique des soins. p. 8
  - 6 Les tuteurs, professionnels et étudiants : l'accompagnement en pratique. p. 9

# L'enseignement de l'histoire des soins infirmiers

L'intensification de la migration de la formation en soins infirmiers vers l'université renforce la nécessité pour les étudiants de s'approprier des éléments structurants de l'histoire des soins infirmiers dans ses dimensions professionnelle et disciplinaire et des conditions de développement des aspects épistémologiques s'y rapportant, à l'instar de toutes les formations de type académique. Dans ce contexte, des cours d'histoire dispensés par des enseignants infirmiers s'avèrent pertinents, voire indispensables, dès le programme de licence. En outre et bien au-delà de cet enseignement spécifique, chaque enseignant peut être amené à faire référence à l'histoire dans de multiples situations de formation. L'intention pédagogique de cette formation est donc double. Il s'agit de permettre aux enseignants de :

- S'initier à l'histoire comme discipline et développer leurs connaissances historiques dans le domaine des soins infirmiers ;
- Se préparer à ce type d'enseignement, tant du point de vue de la mise en œuvre de cours d'histoire que de l'usage de l'histoire comme outil de développement du regard critique favorisant la réflexivité et la professionnalisation.

## Objectifs :

- Repérer les caractéristiques de l'histoire comme science de l'homme et de la société ;
- Identifier le caractère fondamental de la critique des sources dans le métier d'historien ;
- Distinguer un historique et un cours d'histoire ;
- Identifier quelques éléments d'historiographie française et étrangère utilisables pour préparer un cours d'histoire des soins infirmiers ;
- Identifier quelques repères chronologiques concernant la professionnalisation de l'activité des infirmières et des infirmiers et son évolution du XIX<sup>ème</sup> au XXI<sup>ème</sup> siècle en France et à l'étranger ;
- Découvrir la biographie et se familiariser avec l'analyse critique de l'œuvre de deux figures historiques de la profession ;
- Élaborer une fiche pédagogique relative à un cours d'histoire.

## Contenu :

- Connaissances et méthodes relatives à l'histoire comme discipline ;
- Connaissances en histoire de la profession d'infirmière et des soins infirmiers ;
- Analyse critique d'un point d'histoire de la profession susceptible de modifier le regard sur le présent et l'avenir possible de cette dernière.

## Compétence attendue :

Élaborer, préparer et mettre en œuvre un cours d'histoire des soins infirmiers auprès d'étudiants en licence ou en master. Mobiliser des références historiques pertinentes dans différentes situations d'apprentissage.

**Public :** infirmiers enseignant dans les programmes de formations infirmières : initiale, spécialisations, pratique avancée.

**Module 1 :** **Durée :** 3 jours (cours magistraux, travaux dirigés) **Pré-requis :** aucun.

**Module 2 (optionnel) :** 1 journée à distance du module 1 permettant aux stagiaires de présenter au groupe leurs travaux intersession, que ce soit à type de séquences pédagogiques dédiées à l'histoire ou de différents usages de l'histoire dans des situations d'apprentissage non spécifiques. Ceci afin d'accompagner les stagiaires dans l'élaboration des contenus et d'en effectuer une analyse critique.

**Lieu :** intra-établissement ou inter-établissement

**Évaluation :** Un test de connaissance est réalisé au début et à la fin de la formation sous forme de quiz. Les travaux dirigés font l'objet d'une évaluation par le formateur. Pour le module 2, l'évaluation portera sur la présentation de la mise en œuvre d'un cours d'histoire ou de l'usage de l'histoire dans différentes situations de formation non spécifiques et l'analyse critique de cet enseignement.

## 2 L'enseignement des sciences infirmières

La formation en soins infirmiers dans des contextes académiques renforce la nécessité pour les étudiants de s'approprier et de maîtriser la discipline « sciences infirmières ». L'identification et l'appropriation par chaque infirmière d'un socle commun de connaissances constituent le fondement de la construction disciplinaire. Son développement et sa mise en œuvre se font dans les différents milieux d'exercice : clinique, enseignement, gestion-management et recherche.

L'enseignement des sciences infirmières repose sur la connaissance des éléments fondamentaux épistémologiques, cliniques et scientifiques de la discipline.

### Objectif :

Identifier les contenus fondamentaux relatifs aux sciences infirmières devant être acquis en formation initiale et maîtrisés par l'ensemble des infirmières.

### Contenu :

- Les connaissances scientifiques et le lien recherche, enseignement, pratique ;
- L'organisation des sciences et des disciplines ;
- L'objet des sciences infirmières et les concepts centraux ;
- L'histoire et les paradigmes des sciences infirmières ;
- La mobilisation des théories au service de la clinique infirmière.

### Compétence attendue :

Fonder sa pratique d'enseignement dans la culture et les connaissances scientifiques des sciences infirmières.

**Public :** Infirmiers, cadres de santé, formateurs en institut de formation en soins infirmiers.

### Durée :

**Module 1 :** 2 jours. **Pré-requis :** aucun.

**Module 2 :** 2 journées à distance l'une de l'autre permettant aux stagiaires de réaliser des travaux intersessions de construction de séquences pédagogiques et d'unités d'enseignement mobilisant les concepts centraux et/ou des théories de moyenne portée.

**Pré-requis :** avoir suivi le module 1 ou avoir acquis des compétences lors de formations proposées par d'autres organismes.

**Lieu :** Intra-établissement.

**Évaluation :** Un test de connaissance est réalisé au début et à la fin de la formation sous forme de quizz. Les travaux présentés par les stagiaires font l'objet d'une évaluation par le formateur.

# La recherche en soins dans l'exercice professionnel

La recherche enrichit et se nourrit de la pratique des soins. Les professionnels de santé fondent leur enseignement et l'organisation des soins sur des connaissances scientifiques qui nécessitent des recherches dans les domaines des soins hospitaliers ou extra-hospitaliers, de l'enseignement, de la santé publique, de la gestion, du management.

**Objectif :** Permettre aux soignants ou aux équipes de s'initier, d'appréhender les différents types de recherches et d'entreprendre seul ou en groupe une recherche en soins dans le cadre d'une démarche d'apprentissage complète.

**Contenu :**

**Module 1 : 3 jours. Initiation à la recherche en soins. Pré-requis : aucun**

## Généralités sur la recherche scientifique :

- Les courants de pensée ; \*
- L'esprit de questionnement ; \*
- L'ancrage dans une discipline scientifique ; \*
- Les principes de la réponse à un appel à projet.
- Déontologie de la recherche.

## Méthodologie de la recherche :

- Problématique et question de recherche ; \*
- Phase documentaire et élaboration d'un cadre conceptuel ; \*
- Hypothèse ou question de recherche.

## Différents types de recherches utilisés en soins :

- Descriptif ;
- Expérimental ;
- Recherche-action ;
- Approches qualitatives et quantitatives ;

\* Ces thèmes peuvent être abordés dans une formation de 2 jours à la recherche documentaire.

**Module 2 : 3 jours. Outils de recherche. Pré-requis : avoir suivi le module 1.**

- Les devis de recherche ;
- Les choix des terrains ;
- Les échantillonnages ;
- Les outils de recherche.
- Le recueil et le traitement des données ;
- L'analyse et l'interprétation des résultats ;
- La rédaction d'un projet de recherche ;
- La réponse à un appel à projet.

Au terme de ce module, les participants désirant suivre un Module 3 seront invités à choisir un thème de recherche.

**Module 3 : 5 jours en discontinu** (cf. contenu de la formation : « L'accompagnement à la conception d'un projet de recherche »).

- Supervision et encadrement de la rédaction d'un projet de recherche ;
- Possibilité pour chaque participant d'entreprendre seul ou en groupe une recherche dans le domaine qui l'intéresse.

**Compétence attendue :** Être capable d'initier une recherche et de l'inscrire dans sa discipline scientifique et professionnelle.

**Public :** Tous les soignants intéressés par la recherche quelles que soient leurs activités.

**Lieu :** Intra-établissement.

**Évaluation :** Un test de connaissance est réalisé au début et à la fin de la formation sous forme de quizz. Les travaux présentés par les stagiaires font l'objet d'une évaluation par le formateur.

Les projets de recherche, à l'initiative de professionnels de santé, se développent dans tous les milieux d'exercice et secteurs d'activité. Il est essentiel, dès le début du projet, d'envisager sa conduite tant sur le plan scientifique que pragmatique, de tenir à la fois la question de recherche, la méthode et la faisabilité dans le contexte institutionnel.

## Objectifs :

- Concevoir un projet de recherche réaliste et être capable de le rédiger en vue de répondre à un appel d'offre.

## Contenu :

### Pertinence :

- Enraciner le questionnement dans la pratique ;
- Poser la bonne question de départ ;
- Chercher la réponse dans la littérature scientifique ;
- Synthétiser sa recherche et formuler une question de recherche.

### Finalité :

- Répondre à une question professionnelle ;
- Répondre à une question de recherche ;
- Distinguer une étude, une évaluation des pratiques professionnelles, une recherche ;
- Produire des connaissances.

### Méthode :

- Choisir une perspective disciplinaire et éventuellement réaliser un travail interdisciplinaire ;
- Reformuler la question de recherche ;
- Choisir une méthode.

### Faisabilité :

- Les ressources méthodologiques ;
- Les ressources financières ;
- Les compétences du chercheur ;
- L'accès au terrain et à la population.

### Phase opérationnelle :

- La rédaction de l'objectif de la recherche ;
- L'argumentation scientifique ;
- La méthodologie et le devis de la recherche ;
- Le rétro-planning et le coût de la recherche ;
- La rédaction du projet en vue de répondre à un appel d'offre.

**Compétence attendue :** Être capable d'initier une recherche et de répondre à un appel d'offre.

**Public :** Tous les soignants intéressés par la recherche quelles que soient leurs activités.

**Durée :** 5 jours en discontinu. Supervision et encadrement de la conception d'un projet de recherche. Possibilité pour chaque participant d'entreprendre seul ou en groupe une recherche dans le domaine qui l'intéresse et les stratégies pour la mener à terme. **Pré-requis :** avoir participé aux modules 1 et 2 de la formation « La recherche en soins dans l'exercice professionnel » ou être titulaire d'un master.

**Lieu :** Intra-établissement.

**Évaluation :** Les différentes versions des projets seront évaluées au cours de la formation par le formateur.

Les recherches qualitatives visent la description et/ou la compréhension de phénomènes. Dans le domaine des soins elles servent à étudier les manières de vivre en santé. Elles sont également utilisées en pédagogie et en management. Le développement actuel des recherches en soins invite les soignants à approfondir ces méthodes de recherche.

## Objectif :

Permettre aux participants de connaître les caractéristiques de l'approche qualitative des phénomènes, les différentes méthodes et la posture du chercheur en recherche qualitative.

## Contenu :

Caractéristiques des recherches qualitatives :

- Les paradigmes en recherche ;
- La subjectivité ;
- L'interprétation ;
- La complexité.

Posture du chercheur en recherches qualitatives :

- La compréhension ;
- Les rapports entre chercheur et participants ;
- La coopération, la co-construction.

Principales méthodes de recherches qualitatives :

- L'ethnographie ;
- La phénoménologie ;
- La théorie ancrée ;
- L'étude de cas.

Méthodologie :

- La problématisation ;
- Le recueil de données et les outils ;
- Les différentes méthodes d'analyse ;
- Les critères de scientificité.

## Compétences attendues :

- Être capable de différencier les principales méthodes qualitatives et de choisir celle qui est la plus pertinente en fonction de la question de recherche ;
- Être capable de construire un devis de recherche et répondre à un appel à projet ;
- Être capable d'adopter une posture permettant le recueil de données subjectives et leur analyse rigoureuse.

**Public :** Tout soignant engagé dans un processus de recherche.

**Durée :** 2 jours. Pré-requis : avoir suivi une formation d'initiation à la recherche.

**Lieu :** Intra-établissement.

**Évaluation :** Un quizz est proposé en début et en fin de formation.



Les professionnels de la santé sont confrontés à des évolutions majeures. La démarche actuelle, qui vise à repenser les programmes de formation à partir de référentiels de compétences, s'inscrit dans un important mouvement de professionnalisation des enseignements. Elle se fonde sur l'évolution des théories de l'apprentissage et se réfère au paradigme constructiviste ou socioconstructiviste. Comment accompagner un nouveau professionnel, un étudiant, et lui transmettre un savoir, des habiletés, favoriser ses apprentissages ? La plupart des formations professionnelles s'appuient sur une logique de compétences centrée sur les activités et l'identité professionnelle. Cette formation au tutorat s'intéresse particulièrement à l'agir professionnel et propose une approche réflexive sur l'activité d'accompagnement. Selon l'instruction N°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux, l'instruction N°DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière et l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier, la formation propose aux stagiaires de s'exercer aux quatre compétences requises pour assurer la mission de tutorat : des compétences sociales et relationnelles, des compétences pédagogiques, des compétences réflexives, des compétences organisationnelles.

**Prérequis :** Les participants s'engagent à suivre l'ensemble de la formation comprenant 2 ou 4 jours.

**Objectifs :**

- Favoriser la transmission des savoirs professionnels ;
- Développer des compétences relationnelles en lien avec la mission de tuteur telle que la posture réflexive et l'analyse de pratiques ;
- Clarifier la pédagogie à mettre en œuvre pour aider l'étudiant à optimiser ses apprentissages.

**Contenus :**

- À partir de l'expérience des participants, mise en évidence des représentations du tutorat et identification des caractéristiques de la relation d'accompagnement entre les professionnels du lieu de soins et les étudiants ;
- Définition des notions de compétence, savoirs, savoirs professionnels, transmission, apprentissage par les compétences.
- Cadre législatif du tutorat, du référentiel d'activités et de compétences ;
- À partir de l'activité décrite par les professionnels, au sens de Y. Clot, repérer le rôle des tuteurs de stage, la posture d'accompagnement du tuteur et son impact sur l'étudiant. Mise en lien avec les théories de l'apprentissage, le rapport au savoir (B. Charlot) et le transfert des connaissances à travers la réflexivité et la modélisation comme base de la transférabilité. Articulation entre savoirs théoriques et pratiques de soins ;
- Évaluation des compétences à travers un outil (le portfolio) : l'évaluation des savoirs et savoir agir ;
- Retour réflexif sur les expériences menées ;
- Recherche d'axes d'amélioration ;
- Identification et développement de ses propres compétences dans l'accompagnement des stagiaires et acquérir une posture de tuteur.

**Compétence attendue :** Efficience dans l'accompagnement des étudiants ou nouveaux professionnels dans un lieu de soins.

**Public concerné :** Professionnels de santé, accueillant de nouveaux professionnels et étudiants dans un lieu de soins.

**Durée :** 2 jours : initiation à la fonction de tuteur, 4 jours : axés sur les 4 compétences requises par la DGOS à la fonction de tuteur.

**Lieu :** Intra-établissement.

**Évaluation :** Un quizz de connaissance est réalisé en début et en fin de formation. Des travaux d'analyse de la pratique professionnelle sont demandés lors de la formation et évalués par le formateur.



# Renseignements pratiques

**Durée** : Toutes les formations sont programmées sur 7 heures par jour.

## INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font via la responsable des formations de l'Arsi ou sur le site de l'Arsi (<http://www.asso-arsi.fr>), **au minimum 90 jours avant le début de la session**, une fiche d'inscription accompagnée d'une demande de prise en charge de l'employeur (s'il y a lieu).

Les formalités de prise en charge seront accomplies dans les plus brefs délais et environ 20 jours avant le début de la session, vous recevrez toutes les informations pratiques concernant son déroulement (lieu, horaires). L'Arsi ne propose pas de formation individuelle. Toutefois, plusieurs établissements peuvent se regrouper à leur initiative afin de constituer un groupe.

*Pour tous renseignements :*  
*Secrétariat de l'Arsi*  
*BP 65054 - 31200 Toulouse Cedex 5*  
*secretariat@asso-arsi.fr*  
[www.asso-arsi.fr](http://www.asso-arsi.fr)

## TARIFS\*

Sur demande, l'Arsi peut vous proposer des formations adaptées à vos besoins hors propositions du catalogue de formation

### Session intra-établissement

#### Frais pédagogiques :

**1200 €/jour**

Frais de déplacement et d'hébergement du formateur, facturation à part à l'organisme demandeur sur justificatifs.

\* L'Arsi n'est pas soumise à la TVA

### Inscription individuelle ou session inter établissements

Pour les demandes individuelles ou inter établissements, nous suggérons que les personnes et/ou établissements se regroupent et désignent un interlocuteur qui peut prendre contact avec le secrétariat de l'Arsi [secretariat@asso-arsi.fr](mailto:secretariat@asso-arsi.fr)

# Bulletin d'adhésion à l'Arsi

(du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre\*)

## Adhésion en ligne

Vous pouvez adhérer à l'Arsi directement sur le site de l'association:  
<https://www.asso-arsi.fr/adherer-a-l-arsi>

## Adhésion par chèque

Informations à compléter sur bulletin libre et à renvoyer accompagnées d'un chèque à :  
**Arsi - BP 65054 - 31200 TOULOUSE CEDEX 5**

Nom / Prénom : .....

Organisme : .....

Profession : .....

Fonction : .....

Adresse postale : .....

Adresse courriel : .....

- Adhésion individuelle 35 €**
- Adhésion étudiant (fournir un certificat de scolarité) 15 €**
- Adhésion association 100 €**
- Don minimum 50 €**

\*de l'année civile en cours



# Une revue scientifique au service des soins



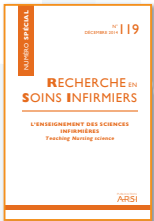
## 144 - Recherche en soins infirmiers n° spécial. Savoir et savoirs infirmiers : analyse historique, critique et épistémologique

Dans le monde contemporain, le savoir occupe une place prépondérante. Or dans l'expression « savoir infirmier », on retrouve le mot « savoir » et ce dernier est un terme profondément polysémique. Les soins infirmiers, la discipline infirmière et le développement théorique de la discipline sont influencés par la pluralité de sens et de conceptions du mot « savoir ». Ce numéro spécial est consacré aux présentations de l'une des rencontres de la série « Dialogue Nomade » organisée conjointement par le Québec et la France qui s'est tenue au Québec en 2019 et avait pour thème « Le savoir infirmier ».



## 139 - Recherche en soins infirmiers n° spécial. L'histoire des savoirs infirmiers

Les contributions pour ce numéro spécial de la revue consacré à l'histoire permettront d'éclairer plusieurs champs dans le contexte socio-historique français : la création d'une section sciences infirmières à l'université ; l'émergence des garde-malades au XVIII<sup>ème</sup> siècle ; la progression en termes de qualifications des infirmières ; les apports de l'École internationale d'enseignement infirmier supérieur sur la question des savoirs professionnels ; l'histoire des enseignants-formateurs, de l'évolution de leur formation et des savoirs développés ; le processus d'universitarisation dans différents pays et l'organisation des sciences infirmières ; les infirmières psychiatriques au Québec à l'époque des vagues de désinstitutionnalisation ; l'éducation en santé ; la construction d'une problématique de recherche en sciences infirmières. Le champ de la santé...



## 119 - Recherche en soins infirmiers n° spécial. L'enseignement des sciences infirmières

La formation en soins infirmiers dans des contextes académiques renforce la nécessité pour les étudiants de s'approprier et de maîtriser la discipline « sciences infirmières ». Ce numéro a pour but d'identifier les contenus fondamentaux relatifs aux sciences infirmières devant être acquis en formation initiale et maîtrisés par l'ensemble des infirmières. Son contenu aborde l'épistémologie et les paradigmes en soins infirmiers, l'apprentissage de la clinique, la culture scientifique et la recherche, l'enseignement des sciences infirmières. Il rend compte d'expériences étrangères...



## L'enseignement et l'appropriation des sciences infirmières

Un ouvrage destiné aux professionnels, professeurs et étudiants qui souhaitent approfondir les sciences infirmières. Il s'inscrit dans une dynamique de développement de cette discipline en France. L'ouvrage comprend 5 parties : Epistémologie, Recherche, Clinique, Enseignement, Formation.



## Les concepts en sciences infirmières - 2<sup>ème</sup> édition

Cet ouvrage met à la disposition des infirmiers et autres personnes intéressées, un ensemble de concepts, issu des sciences humaines, utilisés dans la pratique courante des soins. La première partie est constituée par une approche épistémologique des concepts : définition, construction, propriétés, transférabilité, évolution, et par une approche pédagogique : enseignement, apprentissage, maîtrise. Dans la deuxième partie une centaine de concepts de soins sont développés selon le modèle d'analyse des concepts de Wilson : présentation, origine, définition, attributs, concepts voisins, utilisation du concept dans la pratique professionnelle. Les 100 concepts sont répertoriés par ordre alphabétique. Certains sont très connus : nursing, besoins, clinique, autonomie, éthique, anxiété, éducation thérapeutique, culture, interdisciplinarité... D'autres un peu moins : résilience, coping, observance, interaction, espoir, motivation, counselling, empowerment...